

Etat civil : Porrentruy

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 155

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

élan sincère tous les cœurs et toutes les volontés.

L'un est l'alcoolisme, la plaie du peuple ; un autre est l'ambition, qui a causé tant de malheurs et affole encore tant d'insensés... Plus tard, nous parlerons d'eux.

Le troisième ennemi, plus pervers et plus redoutable encore, surtout pour la classe moyenne, ce qui ne veut pas dire qu'il n'amène point le malheur et le crime dans les classes élevées et dans les classes laborieuses, c'est le luxe, ce mortel ennemi sans lequel, en vérité, il ferait bon vivre.

Pour les uns, il engendre le malheur, le crime, la honte ; pour d'autres la misère noire, la folie, la mort. Pour ceux qui sont *relativement* sages, incapables aux grandes passions, la jalousie, l'aversion, le souci de jour et de nuit, l'endurcissement du cœur signalent son œuvre néfaste.

On ne prend pas garde à lui, l'infatigable démon : adroit et souple, il se glisse dans le logis, il s'incorpore à l'être, soufflant à ses dévots les raisons spécieuses excusant son culte, forçant à le pratiquer. « Ne faut-il pas rehausser ma fraîche mine, plaire au fiancé que je vais rencontrer peut-être » se dit la jeune fille ; — « Charmer le regard de mon mari ? » songe l'épouse ! — « Ne point effrayer mon entourage ? » murmure l'aïeule ; — « Faire travailler l'ouvrier ? » pensent quelques autres, humanitaires et de bonne foi : — C'est un devoir d'être élégante, cela fait partie des devoirs sociaux », affirme la mondaine.

Ah ! que de choses il y aurait à dire, et comme les dire serait œuvre essentielle, œuvre de vie ! On nous proclame malades, gangrenés, pourris... Ce n'est pas vrai ! Nous n'avons guère, l'alcoolisme à part, qu'une plaie : le luxe... — Nos autres maux ne seraient rien, se guériraient presque seuls, si nous avions le courage de porter le fer et le feu dans le vrai mal qui nous ronge et nous épuise.

On se demande parfois quelle fatalité pousse l'ouvrier contre le patron, l'un jaloux et avide, l'autre insensible et avare.

Mais c'est lui, lui toujours, l'ennemi, jetant la haine entre ces hommes qui ont besoin l'un de l'autre !

Laquelle a tort ou raison, de l'orgueilleuse patronne étalant son grand luxe, ou de l'humble ouvrière l'enviant et l'imitant ?

Le maître s'obstine : il lui faut *tant* pour satisfaire l'insolent luxe de sa femme... *tant* pour les plaisirs de ses fils... *tant* pour les dots de ses filles, qu'on n'épousera pas sans l'argent qui donne le luxe. Donc, refus à l'ouvrier d'augmenter son salaire.

Et lui, l'ouvrier, qui pourrait même vivre et faire des économies, si l'alcool et la toilette de sa femme ne prenaient tout, réclame en vain, fait des dettes, hurle de colère, décrète la grève, meurt de faim ou tue.

A chaque échelon de la société il y aurait un exemple triste et parfois sinistre à présenter :

C'est la paysanne naïvement vaniteuse, parant sa fille, laquelle, demain, dédaigneuse, quittera le village ;

C'est la femme de l'ouvrier, dans son besoin d'avoir une robe éclipsant celle de la voisine, qui néglige le logis, supprime le bon morceau et la *chopine*, toutes choses qui retiendraient l'homme, séduit par le confortable intérieur ;

C'est la femme du petit employé, adroite et fiévreuse, en son désir de paraître concentrant toutes ses facultés, toutes ses ressources, sur sa toilette à la dernière mode, son rêve, son unique joie ;

Et celle du commerçant, puisant à la caisse,

sans songer aux traites de fin de mois !... Et tant d'autres, imprudentes et folles !

Pour quel résultat, pauvres femmes ? La voisine vous jalouse, et les inconnues, plus élégantes en général, ne vous voient même pas.

Seulement le commerce périclité, le mari négligé gronde et l'ouvrier va au cabaret.

Plus haut, ou plus bas, comme on voudra, nous n'osons effleurer... Ceux qui, au moyen-âge, vendaient à Satan leur âme pour de l'or, ont été les ancêtres de certaines femmes de nos jours, coupables et ignobles autant que femme puisse l'être, sans passion autre que le luxe, le luxe infâme.

Tout en haut, dans les sommités de la fortune, on nous objectera que ceux-là ont bien le droit de faire du grand luxe, puisque après tout leur dépense est une pluie d'or pour le prolétaire, l'ouvrier, le domestique.

D'accord, si cette dépense ne dépasse pas les bornes de la raison et ne s'appelle pas gaspillage ; si la dime du malheureux, du malade, du vieillard, de l'enfant abandonné est scrupuleusement et largement prélevée... si ce luxe ne corrompt pas le fils et le serviteur, n'excite pas les convoitises folles de la travailleuse, prête à tout pour avoir une robe comme celle-là ou le collier entrevu dans la vitrine du bijoutier.

Non contentes de semer la convoitise et d'atrophier leur cœur, ces jeunes filles, ces jeunes femmes, pour paraître plus belles et, lus désirables, s'atrophient le corps, se torturant, se privant de nourriture, buvant du vinaigre, s'étouffant dans l'instrument de torture, le corset maudit...

Et si l'on voulait parler de ces mariages d'où la tendresse est absente, où l'argent est le seul mobile, que de pages il faudrait !

Alors, plus tard, ces malheureuses, chétives ou malades, les organes déformés, le cœur brisé, pleurant leur vie compromise, leur existence déflorée et perdue, tremblant pour l'enfant à qui elles n'ont pu léguer aucune vitalité, se maudissent, si elles pressentent enfin leur folie, ou aveugles, maudissent le destin... ce destin qu'elles se sont fait elles-mêmes !

C'est aux femmes que nous nous adressons. Avec raison leurs voix s'élèvent pour réclamer enfin tous les justes droits qu'elles n'ont pas ; mais que, avant de les obtenir, elles commencent donc par comprendre leurs devoirs.

Se doutent-elles que la généralité des fautes et des crimes vient de leurs luxueuses folies ?

L'homme épris du luxe a été généralement instruit par sa mère dans le culte du dieu maléfisant et séduisant... Plus tard, fût-il resté indifférent à cet égard, il sera assez insensé, assez lâche, assez stupide, pour ne pas savoir refuser à une femme l'argent nécessaire à son luxe bête et coupable. Alors, s'il n'en a pas, il s'en procure où il peut...

Voyez cet honnête homme, qui a voulu marcher droit, connaître les joies pures du foyer, les tendresses familiales, du devoir accompli, qui a cru qu'en travaillant et aimant tout serait sauvé. Sans qu'il s'en rende compte, sans même que la coupable s'en rende compte elle-même, l'influence démoralisatrice s'exerce, jour à jour, avec une force inouïe.

Chez lui, dans le sanctuaire de la famille, la perversion agit. C'est si peu, ce qui est demandé ! — Une bague, un bracelet, une robe, un bibelot, un rien ! — Et celle qui implore si calmement est l'épouse chère, l'enfant adorée ! On cède une fois, deux fois, vingt fois, toujours !... Le gouffre des dettes se creuse lentement... On a recours, avec confusion d'abord,

sans vergogne ensuite, aux expédients, aux emprunts... Une spéculation s'offre... on spéculé, vendant la maison paternelle, la rente sûre au modeste revenu... On agiote, on joue, on parie... La Bourse, les courses achèvent la ruine... Une affaire louche se présente, des consciences sont à acheter... on les achète... L'argent des autres est là... on y puise... La pente est descendue...

Le luxe, la dette, le vol, l'infamie !...

Voilà l'histoire de milliers d'honnêtes gens, à la fin du XIX siècle, en France et ailleurs.

Et tout cela par la faute du mortel ennemi, notre démon, notre plaie.

Mais le remède ! dira-t-on.

Le remède ! il est aux mains des femmes.

Ah ! si elles voulaient !

JEANNE FRANCE.

LETTRE PATOISE

Dès le Mettembèl.

Mintenant que lai tcheusse à fini, è pe que le dgiè r'a tranquille ; è fât qu'i vos racontô enne tote belle aiveinture de trâs tcheussous.

In bé maitin, qu'i allô és tchairbonnières po faigonnai di bô, i oyî des tchins que traquent enne tchièvre sâvaïde. Tiaî i airrivé tchû le quart de lai côte, voili qu'i trovê tras hannes aivô tiétun in fusil. Ai n'avint dière l'air bin malin. Le premiê était posai chu lai route, le second in pô pu en aimon, è pe le troigieme, in gros luron de quasiment dous mètres de hâ à quart d'in petit bô.

Tôt d'in cô, voici in tchwireu que paitché comme lai foudre di bô, è peu s'en vint tot droit contre notre luron, yi pèssé entre les tchaimbes, è pe le revoyché, sains qn'ai poyeuches tirî in seul cô de fusil. Lai bête pèssé ai 5 mètres di second, que laitché trâs côs de fusil, è pe le mainqué.

Tot çoli s'était fait an in vire tai main...

Le trâgieme qu'était inco in aiprenti, tiudé que c'était in saingliê qu'avait revoichay son gros caimerade, ai filé se couchiê dôs in aque-duc po le laichiê pèssai. Tain è leut outre, voili mon pore tchessou que se botte ai crial : Se te crevô piye, se te te cassô seulement les tchaimbes !

Ai parait bin que nian, poche que en ne l'on pu revu, lai tchièvre.

Vos comprentes djé bin que çtu que rié de bon tiuê, ce feut moi, è pe i me musé qu'ai fésint paitiê de lai sociétai protectrice des animaux, comme ci professeur de Bienne que léché paiaî in sangliê qu'el avait dos son fusil.

Dâs çte fois li, i n'ai pu djemais revu mes trâs coyats, è pe i me pense qu'ai ne teniant dière ai me rencontraî.

In djuêne coppou.

Etat civil

PORRENTUROY

Mois d'octobre

Naissances.

Du 1^{er}. Arnaboldi Ernest-Edouard, fils de Joseph-Edouard, journalier, de Albate (Italie), et de Marie-Amélie-Fanny, née Oeuvery. — Du 5. Froidevaux Hélène-Alice, fille de Ali, horloger, du Noirmont, et de Bertha née Donzé. — Du 5. Clemençon Marcel-Charles, fils de Charles-Auguste, horloger, de Courroux, et de Ber-

tha née Tschopp. — Du 8. Pellaton Louise-Marguerite, fille de Fritz, fabricant de cadrans, de Travers, et de Léa née Juillard. — Du 10. Etienne Marie-Germaine-Lina, fille d'Albert horloger, de Bure, et de Marie-Thérèse-Célestine née Theubet. — Du 15. Brunet Xavier-Robert-Jean-Baptiste, fils de Xavier, charpentier, de Belfort, et de Rosalie née Sibolt. — Du 15. Loos Mathilde-Eugénie-Ida, fille de Charles, brasseur de Porrentruy, et de Léa née Donzé. — Du 17. Jabas Angèle, fille de Paul, mécanicien, de Malleray, et de Lina née Habegger. — Du 17. Bohlinger Charles-Albert, fils d'Albert, confiseur, de Kirchhofen, (Bade), et d'Edwige née Thommann. — Du 18. Houlmann Cécile-Germaine, fille d'Henri, employé des douanes, de Soubey, et de Cécile née Paratte. — Du 21. Nansé Valentine-Marie-Eugénie, fille de Joseph, niqueleur de Miécourt, et de Laurence née Mouche. — Du 25. Voillat Robert-Gustave, fils de Jacques, employé de Dampheux, et de Marie née Vallat. — Du 25. Schenk Jeanne-Marthe, fille de Jacques, ferblantier, de Uerkheim, et de Marie née Varrin. — Du 31. Prétat Marie-Berthe-Laure, fille d'Auguste, portier, de St-Brais et d'Ida née Guenat.

Mariages.

Du 1^{er}. Husser Joseph, photographe, de Rudolfstetten (Argovie), et de Hennemann Pauline de Boécourt. — Du 6. Rossa Angelo, menuisier, de Belluno (Italie), et de Marchino Marie née Riche, de Mollia (Italie). — Du 8. Babey Arthur, fabricant de pierres, de Grandfontaine, et Joly Marguerite de Maiche. — Du 8. Heim Victor, employé de banque, de Neuendorf, (Soleure), et Gindrat Alice de Pleujouse. — Du 11. Weber Emile, coiffeur, de Sulzmatt (Alsace) et Bouellat Marie, de Courtelevant (France). — Du 13. Jelsch Jules, marchand-colporteur, de Belfort et Desfourneaux Eugénie, cuisinière de Bure. — Du 19. Anthony Jean, employé, de Petit-Lucelle (Soleure) et Neukomm Anne, cuisinière, de Eggiwyl. — Du 19. Bitschy Jean-Baptiste, cordonnier, de Fregiecourt, et Juillerat Marthe, de Rebevelier. — Du 20. Bourquenez Louis, employé postal, de Boncourt, et Béclair Amélie, de Courchevon. — Du 20. Chappatte Charles-Léon, graveur, de les Bois, et Baour Elisa de Boécourt. — Du 22. Grimler Paul maître-boucher de Porrentruy et Etienne Clara de Courtemaiche. — Du 29. Jobin Georges-Gustave, docteur, de les Bois, et Fernekesse Blanche, de Gernersheim (Bavière).

Décès.

Du 7. Noirjean Jules-Joseph, fils de Jules et de Bertha née Stauffer, de Dampheux, né en 1900. — Du 8. Monnat Robert-Jules, fils de Sidonie de Saignelégier, né en 1900. — Du 14. Froidevaux Marguerite-Madeleine, fille de Léon et de Marie-Madeleine née Mangeat, de Muriaux née en 1900. — Du 19. Amweg Jules-Henri, fils de Paul, et de Marie née Clémengon, de Vendlincourt, né en 1900. — Du 20. Chavanne Constant, préposé aux inhumations, de Porrentruy, né en 1851. — Du 22. Fleury Justin, employé de commerce, de Soyhières, né en 1876. — Du 26. Fattet Gustave, notaire de Saignelégier et Porrentruy, né en 1830. — Du 28. Bigenwald Auguste, négociant, de Delle, né en 1869. — Du 29. Nanzé Laurence-Isabelle, fille de Joseph, et de Laurence née Mouche, de Miécourt, née en 1899. — Du 31. Engel Lucien-Alfred, fils de Jules, et de Marguerite née Mergay, de Bowyl, né en 1899.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 153 du *Pays du Dimanche* :

598. ENIGME.

Plastron.

599. MOT CARRÉ.

G A L B A
A M O U R
L O I R E
B U R I N
A R E N E

600. LOGOGRIPE.

Couple. Coupe. Coup Cep. Cou. C.

601. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. — Tente. Dressée Hamac. Pendu.
- N° 2. — Beau. Taches.
- N° 3. — Vu. Loup.
- N° 4. — Joies. Envolent. Douleur. Reste.
- N° 5. — Somme. Folle. Perdue. Jeu.
- N° 6. — Rois. Régne. Trône.
- N° 7. — Jours. Mois.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM.
Un pilier du Cercle Industriel, à Neuveville.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM.
Pourquoi ? à Cœuve ; Un groupe de Romands à Lœrrach (Baden) ; Vivo le brave Delarey et ses vaillants Burghers ; La victoire de Nooitgedacht a fait tressaillir de joie le cœur du père Krüger.

606. LOGOGRIPE.

Je suis, sur mes cinq pieds, divinité champêtre ;
Sur quatre, je me vois remplacé par le mètre ;
Sur trois pieds, on me dit indocile, ombrageux ;
A l'homme néanmoins je suis avantageux ;
Sur deux, tu vois enfin une note en musique,
Et ce qui te vieillit, c'est un fait authentique.

607. RÉBUS GRAPHIQUE.

IVVVVVV CD Lion
 Tigre
 Loup
 etc.

O seul 1 né né né né né
né né né né né né

608. SURPRISE.

Dans quelle Lettre peut-on trouver du lait ?

609. MOTS EN LOSANGE.

X	1. — Consonne.
X X X	2. — Ne la perdez jamais.
X X X X X	3. — Vêtement.
X X X X X X X	4. — Au firmament.
X X X X X	5. — En classe.
X X X	6. — Saison.
X	7. — Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 1^{er} janvier 1901.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Boncourt. — Assemblée des propriétaires de prés le 23 pour s'occuper de différents travaux et de l'irrigation.

Boécourt. — Le 23 après l'office pour décider si l'on supprimera le télégraphe et nommer deux membres de la commission d'école.

De suite après, assemblée bourgeoise pour voir si on achètera un pré et une forêt.

Goumois. — Le lundi 24 à 9 1/2 h. pour renouveler les autorités communales.

Montsevelier. — Le 23 à 3 h. pour voter le budget et le taux de l'impôt, nommer une commission.

Morlier. — Le vendredi 28 à 7 h. 1/2 du soir pour arrêter le budget, voter des crédits, nommer quatre conseillers.

Miécourt. — Le 30 à midi pour voter le budget et partager le fonds des pauvres.

Montavon. — Assemblée bourgeoise le 23 à 1 h. pour renouveler les autorités.

Rebevelier. — Le 23 à 2 h. pour s'occuper de réparation de chemins, ratifier une convention, décider la création de l'école complémentaire, etc.

St Imier. — Le 23 de 10 à 2 h. pour voter le budget.

Courfaivre. — Le 26 de 9 à 11 h. pour renouveler les autorités.

Damvant. — Le 26 à 11 h. pour nommer un garde-champêtre, discuter le budget et décider le projet de création d'une école complémentaire.

Cote de l'argent

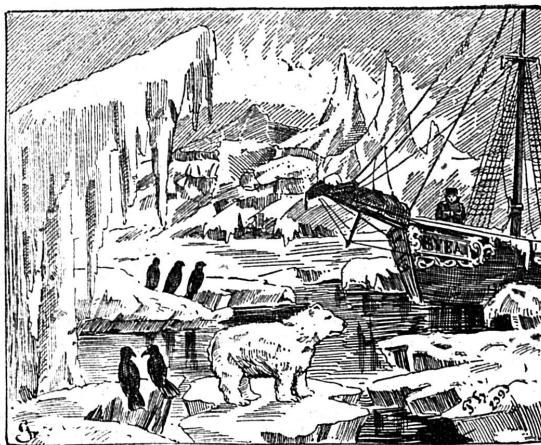
du 19 décembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 113. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 115. — le kilo

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

TABLEAU MAGIQUE



Où se trouve l'Esquimeau ?

Bons mots.

Le docteur, à table, a discouru sur l'abus du tabac qui, selon lui, fait perdre la mémoire.

Après le dîner, Gontran, le cigare au bec, entraîne Raoul dans un coin.

— Pourrais-tu me prêter vingt louis ?

— Ah ! non, mon cher.

— Pourquoi ?

— Tu fumes trop.

— Comment ! Joséphine, vous avez mis une heure pour aller chez le fruitier ?

— Madame me dit qu'elle ne veut pas de bonne qui coure !...